

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Mardi 30 mai 2023 – 18h00**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

Article L.2121-25 modifié du code général des collectivités territoriales

N° de la délibération	Objet	Résultat du vote
23-013	Résidence autonomie « Les marguerites » : Approbation du compte de gestion 2022	Approuvée
23-014	Résidence autonomie « Les marguerites » : Approbation du compte administratif 2022	Approuvée
23-015	Affectation des résultats de l'exercice 2022 de la résidence autonomie « Les marguerites »	Approuvée
23-016	Budget exécutoire 2023 de la résidence autonomie « Les marguerites »	Approuvée
23-017	Changement du système de sécurité incendie de la résidence autonomie « Les marguerites » - Modification du plan de financement	Approuvée
23-018	Résidence autonomie « Les marguerites » : Demande de subvention pour l'acquisition d'une pergola	Approuvée
23-019	CCAS : Adhésion à la coopération départementale MONALISA Gard et signature de la Charte de l'équipe citoyenne	Approuvée
23-020	CCAS : Autorisation de solliciter l'aide juridique d'un cabinet d'avocat	Approuvée
23-021	Résidence autonomie « Les marguerites » : Hébergement d'un pompier volontaire	Approuvée

Le Maire,  
Président du Centre communal d'action sociale,  
Jean-Jacques GRANAT

*Granat*

